

DURÉE

1,00000 jours (soit 8 heures)

PRIX

500 € par participant

Soit 600 € TTC

Frais de repas et d'hébergement non inclus

PUBLIC CONCERNÉ

- Tout professionnel de l'immobilier devant se conformer aux obligations du décret 2016-173 du 18 février 2016 relatif à la formation obligatoire des professionnels de l'immobilier et au renouvellement de la carte professionnelle

- Tout professionnel souhaitant élargir ses compétences et appréhender les bases du droit

PRÉREQUIS

Pour valider votre inscription :

- Inscrivez-vous en ligne
- Complétez vos coordonnées

- Procédez au règlement des frais pédagogiques

PÉDAGOGIE

A travers différents contenus (vidéos, ateliers pédagogiques et interactifs, documents...) parcourez les points essentiels et devenez acteur de votre formation !

FORMATEURS

Experts, ingénieurs, avocats, juristes, techniciens

ÉVALUATION ET SUIVI

Évaluations tout au long de la formation. Des évaluations et ateliers pédagogiques sont mis en place à chaque thème abordé

**OBJECTIFS**

- Connaître et comprendre la classification des différents droits et apprendre à se repérer dans les dédales de l'organisation judiciaire.
- Connaître les bases du droit et acquérir le vocabulaire

**PROGRAMME****Les normes et les acteurs du droit**

- ✓ Les normes de droit
 - Les caractéristiques du droit
 - Le système du droit
 - Le fondement du droit
- ✓ Les acteurs du droit (les autorités)
 - La doctrine
 - Le pouvoir réglementaire
 - Les autres autorités

Les personnes et les contrats

- Les personnes
 - Les personnes physiques
 - Les personnes morales
- Les contrats
 - La formation du contrat
 - Les effets du contrat

La preuve et le contentieux

1. La preuve
 - Les principes du droit de la preuve
 - La charge et l'objet de la preuve
 - Les modes de preuve
2. Le contentieux
 - Les contestations
 - Les activités judiciaires
 - Les procédures

Droit des affaires / Droit civil

1. Le droit des affaires
 - Le droit des biens
 - Le droit des obligations
 - Le droit des sociétés
 - Le système fiscal français
2. Le droit civil
 - Les critères du droit
 - Les individus et le droit civil

Droit social : Droit des conventions collectives

1. Principes et fondements
2. Présentation et analyses des conventions collectives et nationales de l'immobilier



VALIDATION

- Attestation de formation délivrée par l'OFIB, organisme certifié **QUALIOP**
- Formation éligible aux exigences du **décret 2016-173 du 18 février 2016** relatif à la formation obligatoire des professionnels de l'immobilier et au renouvellement de la carte professionnelle



